

Formation Préparation à l'Habilitation Electrique HC Chargé de consignation

OBJECTIF

- A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Une évaluation dans les conditions définies par la NF C 18-510 est réalisée à la fin de la formation, permettant à l'employeur de décider ou non d'habiliter l'opérateur.

CONTENU

Module « Tronc Commun Spécifique HTB »

- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
 - Identifier les zones et limites d'environnement.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
 - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Préciser les rôles de chacun.
 - Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
 - Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction.
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
 - Identifier, vérifier et utiliser les epi appropriés.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - Assurer la surveillance électrique de l'opération.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module « Technique HTB »

- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
 - *Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).*
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).
 - *Identifier les matériels électriques.*
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
 - *Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.*
- Différencier les types de postes.
- Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.
 - *Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage.*
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
 - *Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection.*
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
 - *Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.*

Module « HC - Consignation en Haute Tension »

- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
 - *Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestation de consignation en une étape, attestation de première étape de consignation).*
 - *Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.*
 - *Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.*
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés.
 - *Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension considéré (HTA ou HTB).*
- Décrire un régime de réquisition (si nécessaire).
 - *Renseigner un avis de réquisition (si nécessaire).*
 - *Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.*

Evaluation théorique et pratique

- Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.

PUBLIC CONCERNE

- Personne chargée d'assurer des consignations électriques en haute tension. La consignation est la mesure de prévention à mettre en œuvre pour exécuter les opérations hors tension

(coupure du courant et garantie qu'il ne peut être remis accidentellement).

- L'habilitation est obligatoire pour effectuer toutes opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage, pour surveiller ces opérations, et pour accéder sans surveillance aux locaux où des pièces nues sont directement accessibles.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du Code du Travail.
- Risque électrique : Articles R4544-1 à R4544-10 du Code du Travail.
- Opérations Electriques : Norme NF C 18-510.

Modalités

Pré-requis

Etre qualifié en électricité
Etre capable de comprendre les consignes de sécurité

Profil des intervenants

Formateur Préparation à l'Habilitation Electrique qualifié

Responsable pédagogique

Sébastien GUILLOIS

Moyens pédagogiques

Salle de formation
Local technique

Modalité de suivi du stagiaire / évaluation d'acquis

Evaluation de fin de formation

Dates de formation

Variables mensuelles ou à définir avec le client

Durée

3 jours pour une formation initiale
2 jours pour une formation recyclage

Lieu

Site AI FORMATION ou site client

Sanction de la formation

Attestation de formation
Avis après formation